

Bordereau attestant l'exactitude des informations - MARSEILLE - 1303 - Documents comptables
(B-S) - Dépôt le 14/11/2025 - 39921 - 2013 B 01149 - 792 001 133 - 2 B

BILAN ACTIF

	Exercice N 31/12/2024 12			Exercice N-1 31/12/2023 12	Ecart N / N-1	
	Brut	Amortissements et dépréciations (à déduire)	Net	Net	Euros	%
ACTIF						
Capital souscrit non appelé (I)						
ACTIF IMMOBILISÉ						
Immobilisations incorporelles						
Frais d'établissement						
Frais de développement						
Concessions, brevets et droits similaires						
Fonds commercial (1)	187 000		187 000	217 000	30 000-	13.82-
Autres immobilisations incorporelles						
Avances et acomptes						
Immobilisations corporelles						
Terrains						
Constructions	34 301	3 899	30 402	48 925	18 523-	37.86-
Installations techniques, matériel et outillage	26 714	22 201	4 514	27 801	23 287-	83.76-
Autres immobilisations corporelles	93 700	36 971	56 729	93 711	36 982-	39.46-
Immobilisations en cours						
Avances et acomptes						
Immobilisations financières (2)						
Participations mises en équivalence						
Autres participations	20 000		20 000		20 000	
Créances rattachées à des participations						
Autres titres immobilisés						
Prêts						
Autres immobilisations financières	32 923		32 923	41 515	8 592-	20.70-
Total II	394 638	63 071	331 568	428 952	97 385-	22.70-
ACTIF CIRCULANT						
Stocks et en cours						
Matières premières, approvisionnements	13 000		13 000	30 500	17 500-	57.38-
En-cours de production de biens						
En-cours de production de services						
Produits intermédiaires et finis						
Marchandises						
Avances et acomptes versés sur commandes	479		479	479		
Créances (3)						
Clients et comptes rattachés	133 839		133 839	165 667	31 829-	19.21-
Autres créances	1 925 826		1 925 826	885 068	1 040 758	117.59
Capital souscrit - appelé, non versé						
Valeurs mobilières de placement	16 000		16 000	16 000		
Disponibilités	133 226		133 226	220 323	87 097-	39.53-
Charges constatées d'avance (3)	2 386		2 386	1 844	542	29.39
Total III	2 224 755		2 224 755	1 319 881	904 874	68.56
Comptes de Régularisation						
Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)						
Primes de remboursement des obligations (V)						
Ecarts de conversion actif (VI)						
TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III+IV+V+VI)	2 619 393	63 071	2 556 323	1 748 833	807 490	46.17

(1) Dont droit au bail
(2) Dont à moins d'un an
(3) Dont à plus d'un an

12 000
32 923

BILAN PASSIF

PASSIF		Exercice N 31/12/2024 12	Exercice N-1 31/12/2023 12	Ecart N / N-1	
				Euros	%
CAPITAUX PROPRES	Capital (Dont versé : 50 000) Primes d'émission, de fusion, d'apport Ecart de réévaluation	50 000	50 000		
	Réserves				
	Réserve légale	5 000	5 000		
	Réserves statutaires ou contractuelles				
	Réserves réglementées				
	Autres réserves				
	Report à nouveau	985 403	299 554	685 849	228. 96
	Résultat de l'exercice (Bénéfice ou perte)	407 963	685 849	277 886-	40. 52-
	Subventions d'investissement Provisions réglementées				
	Total I	1 448 366	1 040 403	407 963	39. 21
AUTRES FONDS PROPRES	Produit des émissions de titres participatifs Avances conditionnées				
	Total II				
PROVISIONS	Provisions pour risques Provisions pour charges				
	Total III				
DETTES (1)	Dettes financières				
	Emprunts obligataires convertibles				
	Autres emprunts obligataires				
	Emprunts auprès d'établissements de crédit	195 797	359 052	163 254-	45. 47-
	Concours bancaires courants	42 648	15	42 633	NS
	Emprunts et dettes financières diverses	265 573	20 573	245 000	NS
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours				
	Dettes d'exploitation				
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	187 383	137 638	49 745	36. 14
	Dettes fiscales et sociales	182 172	186 800	4 628-	2. 48-
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés Autres dettes	234 384	4 353	230 031	NS	
Comptes de Régularisation	Produits constatés d'avance (1)				
	Total IV	1 107 957	708 430	399 527	56. 40
	Ecart de conversion passif (V)				
TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III+IV+V)		2 556 323	1 748 833	807 490	46. 17

(1) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an

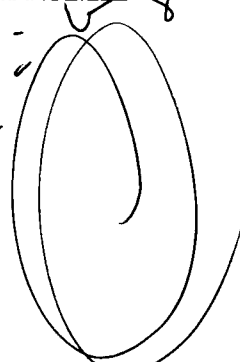
1 107 957 995 039

SAS 2B

37 AVE JEAN LOMBARO

13011 MARSEILLE

CM -
GR



ANNEXE DU 01/01/2024 AU 31/12/2024

CABINET A2B

LES ESPALUNS III

RUE BERTHELOT

83160 LA VALETTE DU VAR

04.94.08.45.45

ANNEXE

Exercice du 01/01/2024 au 31/12/2024

- REGLES ET METHODES COMPTABLES -

(PCG Art. 831-1/1)

Principes et conventions générales

Les comptes de l'exercice clos ont été élaborés et présentés conformément aux règles comptables dans le respect des principes prévus par les articles 121-1 à 121-5 et suivants du Plan Comptable Général.

Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base : continuité de l'exploitation, permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre, indépendance des exercices, conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les conventions comptables ont été appliquées en conformité avec les dispositions du code de commerce, du décret comptable du 29/11/83 ainsi que du règlement ANC 2014-03 et des règlements ANC 2018-07 relatifs à la réécriture du plan comptable général applicable à la clôture de l'exercice.

Permanence des méthodes

Les méthodes d'évaluation retenues pour cet exercice n'ont pas été modifiées par rapport à l'exercice précédent.

- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU BILAN -

ANNEXE

Exercice du 01/01/2024 au 31/12/2024

Etat des immobilisations

	Valeur brute début d'exercice	Augmentations	
		Réévaluations	Acquisitions
Autres postes d'immobilisations incorporelles			217 000
TOTAL			
Installations générales agencements aménagements des constructions			273 282
Installations techniques, Matériel et outillage industriel			121 036
Installations générales agencements aménagements divers			133 397
Matériel de transport			8 620
Matériel de bureau et informatique, Mobilier			8 388
TOTAL			544 723
Autres participations			20 000
Prêts, autres immobilisations financières			41 814
TOTAL			61 814
TOTAL GENERAL			823 538

	Diminutions		Valeur brute en fin d'exercice	Réévaluation Valeur d'origine fin exercice
	Poste à Poste	Cessions		
Autres immobilisations incorporelles		30 000	187 000	187 000
TOTAL				
Installations générales agencements aménagements constr.		238 981	34 301	34 301
Installations techniques, Matériel et outillage industriel		94 322	26 714	26 714
Installations générales agencements aménagements divers		46 250	87 147	87 147
Matériel de transport		2 715	5 905	5 905
Matériel de bureau et informatique, Mobilier		7 739	648	648
TOTAL		390 008	154 716	154 716
Autres participations			20 000	20 000
Prêts, autres immobilisations financières		8 892	32 923	32 923
TOTAL		8 892	52 923	52 923
TOTAL GENERAL		428 899	394 638	394 638

Etat des amortissements

Situations et mouvements de l'exercice	Montant début d'exercice	Dotations de l'exercice	Diminutions Reprises	Montant fin d'exercice
Installations générales agencements aménagements constr.	224 357	4 942	225 400	3 899
Installations techniques, Matériel et outillage industriel	57 932	12 622	48 354	22 201
Installations générales agencements aménagements divers	53 023	19 240	37 122	35 141
Matériel de transport	3 896	1 182	2 715	2 363
Matériel de bureau et informatique, Mobilier	7 965	423	7 739	648
TOTAL	347 173	38 409	321 331	64 252
TOTAL GENERAL	347 173	38 409	321 331	64 252

ANNEXE

Exercice du 01/01/2024 au 31/12/2024

Ventilation des dotations de l'exercice	Amortissements linéaires	Amortissements dégressifs	Amortissements exceptionnels	Amortissements dérogatoires	
				Dotations	Reprises
Instal.générales agenc.aménag.constr.	4 942				
Instal.techniques matériel outillage indus.	12 622				
Instal.générales agenc.aménag.divers	19 240				
Matériel de transport	1 182				
Matériel de bureau informatique mobilier	423				
TOTAL	38 409				
TOTAL GENERAL	38 409				

Etat des provisions

Etat des échéances des créances et des dettes

Etat des créances	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an
Autres immobilisations financières	32 923	32 923	
Autres créances clients	133 839	133 839	
Personnel et comptes rattachés	28 657	28 657	
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	1 732	1 732	
Impôts sur les bénéfices	12 983	12 983	
Taxe sur la valeur ajoutée	1 197	1 197	
Débiteurs divers	1 881 257	1 881 257	
Charges constatées d'avance	2 386	2 386	
TOTAL	2 094 973	2 094 973	

Etat des dettes	Montant brut	A 1 an au plus	De 1 à 5 ans	A plus de 5 ans
Emprunts et dettes ets crédit à 1 an maximum à l'origine	238 446	238 446		
Fournisseurs et comptes rattachés	187 383	187 383		
Personnel et comptes rattachés	84 800	84 800		
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	86 817	86 817		
Taxe sur la valeur ajoutée	6 943	6 943		
Autres impôts taxes et assimilés	3 612	3 612		
Groupe et associés	265 573	265 573		
Autres dettes	234 384	234 384		
TOTAL	1 107 957	1 107 957		
Emprunts souscrits en cours d'exercice	962			
Emprunts remboursés en cours d'exercice	164 216			

Charges à payer

Montant des charges à payer incluses dans les postes suivants du bilan	Montant
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	46
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	21 347
Dettes fiscales et sociales	74 088
Total	95 481

ANNEXE

Exercice du 01/01/2024 au 31/12/2024

Charges et produits constatés d'avance

	Charges constatées d'avance	Montant
Charges d'exploitation		2 386
Total		2 386

- INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES -

Transferts de charges

(PCG Art. 831-2/13)

2B

Société par Actions Simplifiée
Au capital de 50 000 €

Siège social : 37 Avenue Jean Lombard
13011 MARSEILLE
RCS Marseille 792 001 133

**Procès verbal – Décision de l'Associé Unique
en date du 30 juin 2025
statuant sur l'exercice clos le 31 décembre 2024**

L'an deux mil vingt cinq,
Le trente juin,
A dix sept heures,

Le soussigné, Bernard BRUGY, Associé Unique et Président de la société 2B, SAS au capital de 50 000 Euros,,

1) Déclare être appelé à statuer sur l'ordre du jour suivant :

- Lecture du rapport de gestion,
- Approbation des comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2024,
- Affectation du résultat,
- Conventions visées à l'article L 227-10 du Code de Commerce,
- Rémunération des fonctions de Présidence,
- Questions diverses,
- Pouvoirs pour l'accomplissement des formalités.

2) Dépose sur le bureau les documents suivants :

- L'inventaire, le compte de résultat, l'annexe et le bilan de l'exercice clos le 31 décembre 2024,
- le rapport de gestion,
- le texte du projet de résolutions.

3) Adopte les résolutions suivantes :

PREMIERE RESOLUTION

L'Associé Unique, sur la base du rapport de gestion qu'il a rédigé, approuve l'inventaire et les comptes annuels, à savoir le bilan, le compte de résultat et l'annexe, arrêtés le 31 décembre 2024 ainsi que les opérations traduites dans ces comptes et résumées dans ce rapport.

DEUXIEME RESOLUTION

L'Associé Unique arrête le résultat de l'exercice écoulé à la somme de 407 963 euros (Bénéfice) qu'il décide d'affecter de la manière suivante :

Affectations :

- Dividendes à verser : 20 000 euros
- Au poste Report à nouveau : 387 963 euros

Le poste « Report à nouveau » sera désormais créditeur de 1 373 365 euros.

TROISIEME RESOLUTION

L'Associé Unique prend acte qu'aucune convention réglementée visée à l'article L 227-10 du Code du Commerce n'a été conclue au cours de l'exercice.

QUATRIEME RESOLUTION

L'associé Unique approuve la rémunération brute versée au cours de l'exercice clos le 31/12/2024 s'élevant à 72 853 euros.

Il sera remboursé, sur justificatifs, de ses frais de déplacement et de représentation.

Il fixe pour l'exercice 2025 ses appointements en qualité de Gérant à 80 000 euros à prélever en fonction des disponibilités de la société .

CINQUIEME RESOLUTION

L'Associé Unique donne tous pouvoirs au porteur de copies ou d'extraits du présent procès-verbal pour remplir toutes formalités de droit.

De tout ce que dessus, l'Associé Unique a dressé et signé le présent procès-verbal.

Bernard BRIGY,
Associé Unique et Président

